

FLORY, Maurice et AGATE, Pierre-Sateh (sous la direction de).
Le système régional arabe. Paris, Les Éditions du CNRS, Coll.
« Les Cahiers du C.R.S.E.M., no. 24 », 1989, 383p.

Daniel Colard

Volume 22, Number 1, 1991

XX^{ème} anniversaire d'*Études internationales*

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/702821ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/702821ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Colard, D. (1991). Review of [FLORY, Maurice et AGATE, Pierre-Sateh (sous la direction de). *Le système régional arabe*. Paris, Les Éditions du CNRS, Coll. « Les Cahiers du C.R.S.E.M., no. 24 », 1989, 383p.] *Études internationales*, 22(1), 213–215. <https://doi.org/10.7202/702821ar>

voir avec ce qui se passe en Iran aujourd'hui. Voir, par exemple, sa discussion du Zoroastre (ch. 3) ou bien (ch. 6), dans lequel il traite inlassablement de l'ismaïlisme, du quarantianisme, du sarbidarisme, et du hourouffayisme. Ce n'est pas dans un cadre historique intellectuel, mais dans les principes du khomeynisme que l'on trouve la clé du soulèvement des masses. Le seul chapitre qui me semble être adéquat à ce propos est celui (ch. 7) où il est question de l'*ulama* et de l'opposition politique. C'est d'ailleurs le seul endroit où il fait allusion à une «dissidence politique».

Dorraj aurait dû rester fidèle à une analyse sociologique des couches sociales, sans s'aventurer dans le domaine de la pensée politique pour expliquer l'Iran de 1979. Ali Shariati, Afghani, etc., ne se situent pas au même niveau que les Ayatollahs Taleqani et Khomeiny. De plus, Dorraj ne dit rien du nationalisme iranien. Et quel est effectivement le lien entre le nationalisme iranien et le populisme ? Après tout, cette révolution était manifestement une réaction anti-américaine.

Selon moi, le concept du populisme se définit comme un mouvement populaire, imprégné d'un certain romantisme nihiliste, voire anarchique. À cet égard, il serait intéressant de procéder à une étude comparée du *Narodnichestvo* russe et du populisme américain. La bibliographie de cet ouvrage démontre toutefois qu'il contient d'innombrables sources persanes, anglaises et françaises. Mais le livre de Dorraj est une véritable boîte de Pandore ; il mélange trop de choses et veut trouver un lien partout, même lorsqu'il n'y en a pas. Néanmoins, je recommande la lecture à tous ceux et celles qui s'intéressent au sort de la nation iranienne ; une lecture qui n'est pas facile et qui est destinée aux étudiants des 2^{ème} et 3^{ème} cycles. Le livre est très bien écrit en anglais, bien qu'il manque de rigueur et de fil conducteur.

La conclusion est peu réaliste. J'ai lu en effet d'autres livres nettement supérieurs à celui-ci.

Miron REZUN

*Département de science politique
Université du Nouveau-Brunswick, Canada*

FLORY, Maurice et AGATE, Pierre-Sateh (sous la direction de). *Le système régional arabe*. Paris, Les Éditions du CNRS, Coll. «Les Cahiers du C.R.S.E.M., no. 24», 1989, 383p.

Cet ouvrage collectif publié par le Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes (C.R.E.S.M.), laboratoire rattaché à l'institut de Recherches et d'Études sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM) d'Aix-en-Provence en coopération avec le Centre d'Études, de Recherches et de Publications (CERP) de l'Université de Tunis, est le produit des travaux de deux colloques. Le premier a été organisé à Hammamet en avril 1985 sur le thème «le système institutionnel arabe», le second – qui prolonge les réflexions du précédent – a eu lieu à Aix-en-Provence en juin 1987. Il s'agit donc d'une collaboration exemplaire entre des institutions universitaires françaises et tunisiennes, avec l'aimable concours de la ligue des États arabes, dont le siège après les Accords de Camp David de 1978 avait été précisément transféré à Tunis.

Récente, cette publication de langue française ne manque pas de mérites. Elle comble d'abord une lacune car la connaissance des organisations du monde arabomusulman est peu ou très mal connue chez nous. La quinzaine de communications produites sont rédigées moitié moitié par des chercheurs tunisiens et français. Une notice bibliographique et documentaire, une

chronologie, le statut de la ligue arabe et des organigrammes complètent utilement l'ouvrage.

Ensuite, l'étude ne se limite pas à l'organisation centrale ou mère, elle analyse l'ensemble des institutions qui gravitent dans l'orbite de la Ligue arabe. *Mutatis mutandis*, et le titre de l'ouvrage reflète bien cette idée, nous avons affaire à un véritable «Système régional arabe» qui rappelle le «système onusien» avec ses agences-satellites ou spécialisées. Dans un monde méditerranéen en pleine évolution, le Système régional arabe est une sorte de contrepoids au Système des Communautés européennes. La création récente en 1989 de l'Union du grand Maghreb arabe (UMA) avec la Libye, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie constitue un sous-système dans le Système.

Signalons enfin que la France a relancé en décembre 1989 le fameux dialogue euro-arabe qui avait été lancé à l'occasion du premier choc pétrolier de 1973, mais s'était enlisé par la suite. Pour toutes ces raisons, le lecteur aura intérêt à consulter ce livre de près de 400 pages pour compléter son information. Il y apprendra beaucoup de choses.

Comment se présente la structure de l'étude? Elle comporte une introduction substantielle et trois parties inégales. L'Introduction qui pose la problématique est formée par deux Rapports: celui du professeur Sadok Belaïd qui répond oui à la question: «Y a-t-il un système régional arabe?», et celui du professeur P.S. Agate qui retrace la «Naissance et l'évolution du système».

La première partie intitulée «Questions générales» (80p.) rassemble quatre communications consacrées successivement aux aspects suivants: «Système régional inter-arabe et système international» (J.R. Henry); «La personnalité juridique des Organisations Arabes Spécialisées» (B. Tekari et K. Charfeddine); «La coordination entre les Organisations Arabes Spécialisées» (M. Flory et T. Mahdjoub); «Le processus décisionnel

dans les o.a.s.» (L. Bonony) – Si on laisse de côté le premier rapport, qui prend en compte l'environnement international et confronte le système arabe au système européen, tous les autres traitent des Organisations arabes spécialisées. Celles-ci se caractérisent par une série d'originalités et de spécificités tant sur le plan juridique qu'au niveau de leur fonctionnement interne et externe. Le puzzle institutionnel du système arabe ne manque pas de surprendre par sa complexité et sa grande souplesse fonctionnelle.

La deuxième partie, la plus développée (115p.), concerne des «Études de cas». J.F. Ryax se penche, lui, sur «Les effets de la récession pétrolière sur le système de coopération financière de la Ligue arabe». Deux tendances sont dégagées ici: d'une part, l'accent est mis sur l'établissement de cadres juridiques pour les investissements régionaux et la création de nombreuses entreprises arabes conjointes; d'autre part, les États arabes entendent faire du secteur privé l'un des partenaires essentiels de la collaboration économique régionale.

F. Horchani, de son côté, analyse la Convention MIGA du 1^{er} octobre 1985 sur la garantie financière des investissements contre les risques non commerciaux à la lumière d'une convention régionale arabe élaborée en 1971 par la compagnie inter-arabe pour la garantie de l'investissement (CIAGI). Les similitudes entre les deux conventions – l'une à vocation universelle conclue sous les auspices de la Banque mondiale, l'autre à vocation arabe – sont frappantes et nombreuses. L'auteur parle à bon droit d'une «projection» universelle d'une convention régionale sur la garantie des investissements.

F. Burgat et M. Ben Hammed décrivent respectivement, le premier, l'«Organisation arabe pour le développement agricole» (OADA), organisation spécialisée de la Ligue arabe, le second, le «Tribunal administratif de la Ligue». Quant à M. Mansouri, il met en valeur l'importance de la Coopération culturelle – les normes juridiques posées par la

Convention culturelle de 1946 et la Charte de l'Unité culturelle de 1964 – des Institutions qui la mettent en œuvre, notamment l'Organisation Arabe pour l'Éducation, la Culture et les Sciences (ALESCO) créée avec la Charte de 1964. L'identité arabe s'exprime en effet à travers une langue et une culture communes ; cette dimension est souvent sous-estimée par les États européens.

La troisième et dernière partie est relative aux « Relations extérieures et aux conflits ». Elle est la plus courte et le rapport le plus original est celui qui examine les « Aspects institutionnels de la coopération afro-arabe » mise en place à partir de 1977 (étude de M. Mzioudet). Paul Balta, toujours précis et solide, expose la « position des membres et de la Ligue arabe face au conflit du Sahara occidental », conflit qui bloqua longtemps tout processus de coopération entre les États du Maghreb et dont la solution n'est toujours pas trouvée.

Bichara Khader clôt cette partie conflictuelle en présentant la « position de la Ligue arabe et la question palestinienne », autre sujet qui a divisé et divise encore les États depuis 1948. Conflit bloqué où les aspects passionnels l'emportent sur les aspects rationnels. L'idéologie et la nature des régimes politiques arabes expliquent – avec les rivalités d'intérêts nationaux – la politisation excessive du contentieux israélo et palestino-arabe.

Au total, un ouvrage clair, précis, non dépourvu de technicité qui permet de mieux comprendre ce qui se passe sur la rive sud du bassin méditerranéen. La création de l'UMA et la réintégration récente de l'Égypte dans la Ligue arabe s'inscrivent dans le cadre de ce qui est bien un « Système régional arabe », sorte d'ONU locale qui favorise – par l'intermédiaire de la Ligue et des OAS – la coopération dans tous les domaines ou presque.

Daniel COLARD

Université de Besançon, France

ROBINS, Philip. *The Future of the Gulf. Politics and Oil in the 1990s*. Dartmouth (Engl.)-Brookfield (VT), The Royal Institute of International Affairs-Gower Publishing Company, Coll. « Energy papers no. 25 », 1989, 163p.

Publié dans le cadre d'un programme de recherche consacré aux questions énergétiques et environnementales au Moyen-Orient, *The Future of the Gulf* envisage l'étude de cette région comme celle d'un sous-système de la communauté internationale qui demeurera important durant la décennie 90 à cause de la concentration de ses ressources en pétrole, des intérêts conflictuels des superpuissances et de l'incertitude qui continuera de régner dans les relations entre les puissances régionales.

À l'exception du dernier chapitre, rédigé par le directeur du programme, Jonathan Stern, l'ouvrage est celui d'un journaliste, Philip Robins, qui connaît bien la région pour avoir séjourné en Jordanie et avoir bénéficié – reconnaît-il en préface – de témoignages informels de diplomates et de décideurs impliqués dans la politique du Golfe.

L'auteur, déclarant d'emblée mener son étude dans un tout nouveau contexte (au lendemain du cessez-le-feu irano-irakien), n'hésite pas, tout au long de l'ouvrage, à suggérer des éléments de prospective. Or, les événements récents qui se sont précipités dans le Golfe, en particulier l'annexion du Koweït par l'Iraq, contredisent plusieurs des prévisions soumises dans son livre, paru en 1989. Le lecteur y trouvera néanmoins de riches réflexions, notamment d'ordre géopolitique et géostratégique.

L'ouvrage est constitué de cinq courts chapitres (approximativement 25 pages chacun) qui portent respectivement sur l'Iran, l'Iraq, le Conseil de coopération des États du Golfe (Koweït, Arabie saoudite, Bahrein,